

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 14 Interdictions de séjour.

n° 14

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 avril 1936

Numéro JO
n° 473 du 30/04/1936

Date du numéro
30 avril 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis est interdit pendant trois ans, pour compter du 12 mai 1936, date de sa libération, au nommé Abdoulahi Aden (dit Adan).